



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Chasse au renard

Question écrite n° 30146

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la chasse au renard. En publiant une vidéo choc, une organisation de sauvegarde des animaux a récemment dénoncé les conditions dans lesquelles sont chassés les renards. Les images montrent trois renardeaux qui sont violemment abattus sous les yeux d'un enfant de 5 ans, et d'un pré-adolescent de 12 ans, encouragé à porter lui-même le coup fatal à l'aide d'une pince, « ce qui, en plus, est illégal » comme le fait savoir l'association One Voice. D'autres méthodes pour traquer ces animaux sont aussi employées, et toutes plus barbares les unes que les autres. Par exemple, des chiens sont dressés pour aller les chercher dans les tunnels et les attaquer pendant le déterrage. Les renards sont ainsi traqués toute l'année sous des prétextes fallacieux. Les chasseurs, piégeurs et veneurs en tuent près d'un million chaque année car ils sont considérés selon leur statut juridique particulier comme une espèce chassable et susceptible d'occasionner des dégâts. Ils peuvent donc être abattus toute l'année selon différentes modalités : tirs de jour, piégeages, vénerie. Or ces animaux ne sont pas en surpopulation en France, il n'est donc pas nécessaire de les « réguler ». De plus, ils sont des acteurs indispensables de l'écosystème. Aussi, elle aimerait connaître les intentions du Gouvernement pour faire interdire le déterrage des renards et également savoir si le ministère entend retirer cette espèce de la liste ministérielle des « dits » nuisibles, c'est à dire les espèces qui sont susceptibles d'occasionner des dégâts, afin de stopper ce massacre.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30146

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3967

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)